

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 34

Artikel: De Conception à Victoria : (notes extraites d'une lettre d'un émigrant vaudois, au Chili, datée du 24 février 1884)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

De Conception à Victoria.

(Notes extraites d'une lettre d'un émigrant vaudois, au Chili,
 datée du 24 février 1884.)

.... Nous sommes restés huit jours à Conception, cantonnés aux casernes, et où nous couchions les uns sur le plancher avec un peu de paille, les autres sur des espèces de lits très peu doux ; pas moyen de se déshabiller. Cependant, je dormais assez bien, et des scènes comiques venaient de temps en temps nous égayer. Conception est une ville d'un aspect assez misérable ; des maisons en bois à un étage, vu le manque de pierre à bâtir ; quelques rues seulement sont pavées. Presque partout une épaisse couche de poussière, dont on se trouve chargé des pieds à la tête après la moindre course.

Chaque groupe d'émigrants amis faisait sa cuisine dans la cour de la caserne, en plein air, et vous auriez ri quelquefois en voyant tout ce monde piailler et gesticuler autour des feux, les uns tournant une omelette en la lançant en l'air et en laissant retomber une partie à côté de la poêle, les autres brassant leur soupe en grimaçant à la fumée qui leur remplissait les yeux. Pour nous, après avoir acheté des ustensiles et une marmite sans couvercle et sans ances, à ventre rond, comme on en rencontre encore de temps en temps en Suisse, et qui semble dater d'il y a 500 ans, nous avons fait pendant quelques jours notre cuisine tant bien que mal.

Mais le plus souvent, pour n'avoir pas à acheter nos provisions, nous allions manger au marché. Ce marché se tient dans un grand bâtiment où l'on trouve de tout en fait de légumes et de viande. Ce qui m'a surtout frappé, ce sont des tas énormes de grosses fraises, très bonnes et pas chères. Je regrette, maintenant que nous n'avons plus un fruit à nous mettre sous la dent, de ne pas en avoir mangé davantage. Nous déjeunions d'une tasse de café ou d'excellent chocolat, auprès d'une bonne femme qui, comme d'autres, avait sa petite échoppe au marché.

Enfin, après huit jours passés à Conception, nous sommes tous partis pour Angol, par chemin de fer. Angol est une petite ville dont les rues sont tracées au cordeau, comme toutes les villes en formation dans ce pays. Nous sommes restés là une semaine. Vous serez sans doute surpris de tout ce temps perdu en route, mais l'Etat du Chili, qui a une quantité considérable d'émigrants à caser, ne tient pas que tout le monde arrive à la fois. Après ce temps, nous sommes partis pour Victoria, d'où je vous

écris. L'Etat nous avait octroyé une paire de bœufs et prêté une charrette à deux roues pour le transport de nos bagages ; puis nous nous sommes mis en route avec les autres colons.

J'aurais voulu que vous vissiez ce long convoi de charrettes s'avançant lentement par des routes tortueuses, impossibles, remplies de fondrières et de monticules, où les attelages cahotent et vous secouent d'une façon impitoyable, lorsque la fatigue, la chaleur et la poussière vous forcent d'y monter.

Quelques charrettes ont des roues pleines, c'est-à-dire simplement sciées dans un grand arbre et percées d'un trou au milieu. L'essieu est en bois, et ces véhicules, graissés ou non, grincent, piaulent, au point d'en être assourdi. Peu à peu cependant on s'y habitue et on rit de bon cœur quand, après un long silence, la charrette d'un de nos nouveaux voisins commence sa lugubre musique. C'est surtout le passage d'une rivière qui donne du fil à retordre aux conducteurs et aux bœufs ; point de pont, il faut passer à gué. Les bœufs, s'ils sont dressés, entrent dans l'eau jusqu'à mi-jambes et se mettent à boire avant de se lancer et de vous secouer sur les pierres du lit de la rivière. S'ils sont mal dressés ou novices, et l'émigrant peu au fait de ce mode de locomotion, ils partent au galop jusqu'au milieu de la rivière ; l'un enfonce, l'autre s'effraye ; tous deux re-gimbent, se retournent et vous ramènent sur la rive d'où vous êtes parti. C'est très heureux s'ils ne vous renversent pas dans l'eau, et si l'essieu de bois ne se brise pas au beau milieu de la rivière.

Enfin, après deux jours et deux nuits, nous atteignons Victoria, petite ville en herbe située sur le Traiguén, maisons de bois, de planches, de terre pétrie et séchée au soleil ; pas d'église ni de marché ; une poste et un bureau de télégraphe des plus primitifs ; des rues régulières en formation, et beaucoup de poussière. C'est à 20 minutes de là que nous avons réussi à nous faire donner nos terres, qui sont excellentes, quoique un peu boisées ; le sol est si fertile, si vierge encore, que les blés y deviennent magnifiques.

Notre intention est de fonder plus tard une boulangerie qui ne peut manquer d'avoir du succès, car on fait ici des pains d'environ une livre, plats et sans levain, auxquels nous avons de la peine à nous habituer. Malgré leur mauvaise qualité, ces pains se vendent 25 centimes pièce.

En attendant, nous sommes occupés de la construction de notre maison, sur le bord du Traiguén, ai-

dés par trois charpentiers valaisans. La contrée conquis depuis peu sur les Araucans n'a presque pas d'arbres fruitiers ; le sol ne produit que du blé, toujours du blé. Nous ferons donc comme les autres ; avec l'argent de notre blé, nous nous procurerons des légumes et des fruits. Nous attendons du reste la saison des pluies, qui commence en avril et dure trois mois, et après laquelle nous pourrions alors labourer.

Quel temps avez-vous en février ? Ici je suis en manches de chemises, à l'ombre, et j'ai encore beaucoup trop chaud.

Curiosités sur Londres.

La partie de Londres qu'on appelle en anglais *London*, pour la distinguer de la banlieue *Outer-London*, et qui est renfermée dans les limites municipales, contient 4 millions d'habitants, et occupe une superficie de 304 kilomètres carrés, sur laquelle sont bâties 500,000 maisons. La moyenne est ainsi de 8 personnes par maison.

Cette population est égale à celle de la Hollande, supérieure à celle de l'Ecosse, double de celle du Danemark. Elle s'accroît de 70,000 habitants par année, c'est-à-dire d'une quantité égale à la population de villes comme Genève ou Nancy.

En 1878, on y comptait 2753 kilomètres de voies publiques. La longueur totale des égouts était de 3700 kilomètres. Toutes les maisons sont en communication avec les égouts et y évacuent directement leurs eaux ménagères et leurs vidanges. L'eau propre est distribuée avec abondance ; son alimentation est assurée par 8 compagnies, qui fournissent ensemble, journellement, 630,000 mètres cubes (dont 80,000 consommés en dehors de la ville proprement dite).

Le capital de ces compagnies s'élève à environ 325 millions de francs. L'eau est fournie à 17 centimes le mètre cube ; les dépenses sont de 7 centimes environ, ce qui laisse un profit de 10 centimes.

L'éclairage de la métropole est effectué par trois compagnies de gaz, et consommé, par an, 560 millions de mètres cubes. Ce gaz est distribué par 4000 kilomètres de conduites. La dépense annuelle de cet éclairage s'élève à plus de 75 millions de francs.

Les faux chignons.

J'ai eu récemment, avec un voyageur en postiches, une conversation de laquelle on peut conclure que l'industrie des cheveux est à la veille de subir une crise importante.

Lorsque la manie des faux chignons a commencé chez nos élégantes, on décidait assez facilement de pauvres et ignorantes filles de campagne à abandonner leur riche et abondante chevelure en échange d'une pièce d'argent ou de quelque objet de toilette. On leur persuadait qu'un foulard de soie artistement noué sur la tête, leur seyait beaucoup mieux et les rendait plus gracieuses que leurs longues et lourdes tresses. Mais peu à peu on a lu, on a vu, on a observé, et bon nombre de ces femmes mises en coupe réglée, se sont dit : « Pour qu'on nous paie

nos cheveux si chers, il faut qu'on y tienne beaucoup !... qu'en fait-on ?... on les porte aux belles dames de la ville, qui les ajoutent aux leurs ; elles s'en parent avec orgueil ; elles en paraissent plus belles... Pourquoi ne se coiffent-elles pas comme nous, d'un simple mouchoir ?... c'est que, décidément, ce n'est pas si beau que les cheveux qu'elles nous achètent. Moi, je ne vends plus les miens ! — Ni moi ! — Ni moi ! »

Puis, tout doucement, ces filles des champs sont venues à la ville, et, pour être à la mode, se sont mises elles-mêmes à acheter des cheveux. Il n'est pas rare de les voir en contemplation devant les vitrines des perruquiers, consultant leur bourse, et désireuses de se procurer une des charmantes tresses qui y sont exposées.

Or, comme tout le monde ne peut avoir, en même temps, ses cheveux et une partie de ceux des autres, il faudra en revenir à la part donnée par la nature. Celles qui voudront porter du faux, devront se contenter de recueillir avec soin les démêlures si négligées jusqu'ici ; à moins que par un procédé chimique, on ne parvienne à fabriquer des cheveux artificiels, ce qui est fort probable.

Je ne désespère pas de lire un jour à la quatrième page des journaux : *Cheveux artificiels imitant le vrai, et beaucoup meilleur marché.*

Ce serait un moyen de faire fortune.

La R...., 18 août 1884.

D. B.

Le vin du Chalet-à-Gobet.

Dans le courant du mois de mai dernier, deux Lausannois, se rencontrant à Paris, dinèrent ensemble dans un restaurant du boulevard de Sébastopol.

Un écriteau, aux lettres ornées, portant : *Vins de tous les pays*, était suspendu au fond de la salle.

L'un d'eux, toujours disposé à se divertir aux dépens d'autrui, dit à l'autre :

— On pourrait leur jouer une bonne farce !

— Et comment ?

— Si on leur demandait de nous apporter une bouteille de Chalet-à-Gobet ? Laisse-moi faire ; nous allons rire !

Notre Lausannois touche le bouton d'un timbre placé devant lui ; le patron se présente, et demande « ce qu'il y a pour le service de ces messieurs. »

— Puisque vous avez du vin de tous les pays, apportez-nous voir une bonne bouteille de Chalet-à-Gobet.

— Parfaitement, messieurs.

Le patron, quelque peu embarrassé, va transmettre l'ordre à son premier sommelier, qui lui fait observer qu'il n'y a dans le cellier aucun vin de ce nom-là. Le second sommelier, travaillant à quelque distance, et entendant cette conversation, leur dit : « Il n'y a que des sapins au Chalet-à-Gobet, et par conséquent pas de vignes ; je connais ça, moi. »

Le second sommelier était de Servion, et connaissait parfaitement la contrée.

Le restaurateur, qui était un malin, et ne voulait pas se laisser mystifier, eut une idée lumineuse : Il prend une bouteille, la remplit d'eau, y mélange